



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

intérieur : préfectures

Question écrite n° 132747

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le recensement des limogeages de préfets de police sous la Ve République. En effet, la récente décision concernant le préfet Michel Gaudin apparaît, non comme une sanction d'une faute, mais beaucoup plus comme une marque d'ostracisme et de sectarisme à l'égard d'un haut fonctionnaire remarquable et exemplaire, qui faisait l'unanimité pour son grand professionnalisme, en matière de police et de sécurité sur la région parisienne notamment, pour la grande agglomération de Paris dont il fut le fondateur de la police d'agglomération. Cette décision va marquer le nouveau Gouvernement d'une marque de sectarisme, son ministre de l'intérieur, en premier lieu. Il s'agit donc d'une première faute politique, par une décision qui ne se justifiait pas, et qui est tout à fait contraire au concept de l'État impartial proclamé pour le nouveau Président de la République, François Hollande. Dès lors, il souhaiterait connaître le nombre de limogeages de préfets de police sous la Ve République et leur raison.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132747

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juin 2012, page 4175

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)